



## RENONCIATION À L'ASSURANCE

Vous pouvez renoncer à votre adhésion dans les trente jours à compter du premier versement, par lettre **recommandée** avec accusé de réception adressée à AXA. Le versement effectué vous est alors intégralement remboursé dans les trente jours à compter de la date de réception de la lettre recommandée par AXA - Service 2831 - 26, rue Drouot TSA 10800 - 75458 Paris cedex 09.

La garantie décès cesse à réception de ladite lettre par l'assureur.

Je soussigné(e)

M.     Mme     Mlle <sup>(1)</sup>    Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_    Ville : \_\_\_\_\_

déclare renoncer à mon adhésion au contrat rente survie n° \_\_\_\_\_

adhésion n° \_\_\_\_\_, souscrit par L'UNAPEI auprès d' AXA,

pour lequel j'ai effectué un versement de \_\_\_\_\_ euros en date du \_\_\_\_\_

fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent

A